

Présentation

Pour la rentrée 2008, 8 400 enseignants du second degré des DOM (48,8 %) effectuent leur service principal dans un collège, 6 000 (34,9 %) dans un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et 2 800 (16,2 %) dans un lycée professionnel (LP) [1].

Les enseignants des collèges sont majoritairement des certifiés ou professeurs d'EPS (78,8 %), mais en plus faible proportion qu'en métropole (85,4 %), les PEGC y représentent encore 7,5 % du corps enseignant contre 4,2 % en métropole.

81,8 % des enseignants des lycées professionnels sont des professeurs de lycées professionnels (PLP). Les enseignants des LEGT sont surtout des certifiés (59,9 %). Les agrégés y représentent 17,2 % du corps enseignant [2].

Les caractéristiques des professeurs exerçant dans les DOM se différencient essentiellement par rapport à ceux de la métropole par trois points :

- tout d'abord, les femmes ne sont pas majoritaires parmi les enseignants. La proportion de femmes, 49,9 % en moyenne (contre 57,6 % en métropole), est toutefois plus importante dans les collèges (53,9 %), que dans les LP (46,3 %) et les LEGT (46,1 %) [1] ;
- ensuite, le pourcentage de non-titulaires (7,9 %) est plus élevé qu'en métropole (3,3 %) [2] ;
- enfin, le temps partiel est moins utilisé dans les DOM puisque le taux n'est que de 4,6 % contre 10,3 % en métropole [1].

Le ratio global d'heures par élève ("H/E") est de 1,44. Il est de 2,05 en LP et de 2,15 dans les SEGPA où les formations sont plus lourdes (atelier, etc), de 1,43 en lycée pré-bac, de 1,73 en lycée post-bac et de 1,21 en collège.

Le nombre moyen d'élèves devant un professeur ("E/S") est de 23,1 en collège, de 14,0 en SEGPA, de 16,7 en lycée professionnel (LP), de 22,1 en lycée pré-bac et de 19,3 en lycée post-bac [3].

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquête sur le service des enseignants (bases relais).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'information, 02.32, 03.09, 03.49.

Définitions

■ **Champ.** Les enseignants recensés ici sont ceux qui exercent une activité d'enseignement à l'année dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et les lycées professionnels (LP) hors enseignement religieux. Il est important de préciser que les statistiques présentées ici portent sur les **enseignants devant élèves** : ainsi ceux qui n'ont pas de service au moment des remontées d'informations ne sont pas comptabilisés.

Les personnels de remplacement – titulaires ou non – et de documentation ne sont pas compris, les enseignants en EREA et les enseignants du premier degré affectés notamment dans les SEGPA non plus.

La notion de type d'établissement se confond de moins en moins avec celle de cycle d'enseignement. Les lycées polyvalents sont des LEGT accueillant des formations du second cycle professionnel (en particulier des préparations aux baccalauréats professionnels). Les lycées professionnels peuvent être dotés de sections d'enseignement général et parfois de sections de techniciens supérieurs.

Les enseignants effectuant un service réparti sur plusieurs établissements sont comptabilisés dans leur établissement d'affectation principale.

■ **Heures d'enseignement par élève (H/E).** Rapport des heures d'enseignement sur le nombre d'élèves. Il dépend notamment des horaires des programmes et des tailles des classes.

■ **E/S.** C'est le nombre moyen d'élèves devant un professeur pendant une heure de cours, qu'il s'agisse d'un cours en groupe ou en classe entière.

■ **Professeurs de chaire supérieure.** Enseignants issus du corps des agrégés et destinés plus particulièrement à enseigner dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **PEGC, PLP.** Professeurs d'enseignement général de collège, professeurs de lycée professionnel.

■ **Autres non-titulaires.** Professeurs vacataires essentiellement.

■ **EPS.** Éducation physique et sportive.

■ **Temps partiel.** Sont comptés à temps partiel, les enseignants (hors non-titulaires et stagiaires IUFM assujettis à un service réduit) accomplissant un service inférieur au nombre d'heures réglementaire de leur corps d'appartenance ("obligation réglementaire de service").

[1] Répartition des enseignants du second degré public devant élèves par corps (1) et par type d'établissement dans les DOM en 2008-2009

	Collèges + SEGPA (2)	LP	LEGT	Total	% femmes	% temps partiel
Professeurs de chaire supérieure	-	-	26	26	19,2	0,0
Agrégés	195	23	1 041	1 259	37,7	3,6
Certifiés, professeurs EPS	6 648	164	3 621	10 433	53,1	5,3
Adjoints et chargés d'enseignement	97	19	24	140	32,1	3,6
PEGC	636	-	-	636	49,2	7,9
PLP	177	2 298	959	3 434	46,1	2,6
Total titulaires et stagiaires	7 753	2 504	5 671	15 928	50,0	4,6
Maîtres auxiliaires	59	11	13	83	44,6	
Professeurs contractuels	620	289	351	1 260	49,4	
Autres non-titulaires	13	5	7	25	68,0	
Total non-titulaires	692	305	371	1 368	49,4	
Total général DOM	8 445	2 809	6 042	17 296	49,9	
% femmes	53,9	46,3	46,1	49,9		
% temps partiel des titulaires	5,2	2,5	3,9	4,6		

(1) Les stagiaires sont compris dans les corps correspondants.

(2) À l'exclusion des enseignants d'un corps du premier degré en SEGPA.

Lecture – 1 259 professeurs agrégés exercent dans les DOM, dont 37,7 % sont des femmes et 3,6 % travaillent à temps partiel. En collèges, 53,9 % des enseignants sont des femmes et 5,2 % des titulaires travaillent à temps partiel.

[2] Pourcentages d'enseignants du second degré public devant élèves par corps ou grade et par type d'établissement dans les DOM en 2008-2009

	Collèges + SEGPA (1)	Lycées professionnels	LEGT	Total
Professeurs de chaire supérieure	-	-	0,4	0,2
Agrégés	2,3	0,8	17,2	7,3
Certifiés, professeurs EPS	78,8	5,8	59,9	60,3
Adjoints et chargés d'enseignement	1,1	0,7	0,4	0,8
PEGC	7,5	-	-	3,7
PLP	2,1	81,8	15,9	19,9
Total titulaires et stagiaires	91,8	89,1	93,8	92,2
Non titulaires	8,2	10,8	6,1	7,9
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Ne sont pas comptabilisés les enseignants d'un corps du premier degré.

[3] Indicateurs heures/élèves (H/E) et élèves/enseignant (E/S) dans le second degré public par type de formation dans les DOM en 2008-2009

Académies	Collèges		SEGPA		LP		Lycées pré-bac		Lycées Post-bac		Total	
	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S
Guadeloupe	1,20	23,6	2,29	14,0	1,92	18,4	1,39	22,7	1,70	18,8	1,40	21,7
Guyane	1,24	22,4	2,07	14,5	2,12	15,5	1,54	20,1	2,01	16,6	1,46	19,9
Martinique	1,25	22,5	2,24	14,1	2,18	15,3	1,48	21,2	1,78	18,7	1,53	19,7
La Réunion	1,19	23,3	2,07	13,8	2,03	17,0	1,41	22,8	1,69	20,2	1,42	21,2
DOM	1,21	23,1	2,15	14,0	2,05	16,7	1,43	22,1	1,73	19,3	1,44	20,8